

Monsieur,

Le respect de la loi et de la démocratie, nous ont poussé à vérifier le document de la pétition que vous nous avez confié.

Vous contestez la forme et la procédure, comme à votre habitude, mais pas le résultat.

Pourtant c'est le résultat qui est important

concernant la procédure:

La procédure a été définie et validée par un avocat.

Vous persistez à la contester : libre à vous

Concernant le résultat

Le résultat est sans appel : la pétition est nulle et non avenue, nous avons en notre possession un document qui l'atteste très clairement, et avec un tel nombre de personnes qui ne valident pas leur signature, que ce document discrédite complètement votre démarche.

Vous vous revendiquez d'un collectif, sachez que cette pétition invalide toutes vos revendications à titre collectif.

Vous utilisez le terme "nous", "on", mais jusqu'à preuve du contraire, vous ne représentez plus que vous.

Si vous avez été élu ou choisi par des adhérents pour les représenter, merci de nous faire part des documents l'attestant, faute de quoi, nous prendrons en compte vos questions sous la forme de demandes personnelles et individuelles.

Cordialement

Eric Horvath